

Déclaration liminaire CAPL mutations Juillet 2016.

Madame la Présidente,

Les élus **F.O.-DGFIP76** vous souhaitent la bienvenue dans notre département. Dans un contexte national tendu, nous espérons que vous saurez rétablir le dialogue avec les personnels de Seine-Maritime.

Avant d'aborder notre actualité locale, **F.O.-DGFIP** tient à dénoncer le nouveau passage en force de la Loi « Travail » en rappelant que ce texte modifie profondément et structurellement le Code du Travail organisant ainsi la casse des droits collectifs et de l'égalité républicaine.

Il serait illusoire d'imaginer, dans le cadre de cette Loi, que seuls les droits et garanties des salariés du privé pourraient être remis en cause, tandis que le Statut Général, les statuts particuliers, et les droits et garanties induites resteraient immuables pour la Fonction Publique. Cette Loi doit purement et simplement être retirée !

Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à l'analyse des dispositions statutaires du PPCR (protocole parcours professionnel carrière rémunération) que **F.O.** a refusé de signer et qui prévoit notamment de développer la mobilité et la perméabilité totale entre les trois versants de la fonction publique grâce à la mise en place de statuts interministériels.

D'ores et déjà, pour satisfaire aux orientations budgétaires du pacte de responsabilité, le Gouvernement poursuit sa politique de remise en cause des services publics et notamment ceux de la DGFIP au travers d'un train de restructurations incessantes, de baisses des moyens de fonctionnement et de suppressions d'emplois massives.

En cette année 2016, 54 % des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat sont supportées par la seule DGFIP qui aura perdu 20 000 agents depuis sa création en 2008.

Et cela continue puisque l'annonce pour 2017 vient de tomber : **1512 emplois en moins pour l'ensemble du Ministère !**

La Seine Maritime est, quant à elle, globalement déficitaire :

- **21,70 emplois** en **B** et - **33,40 emplois** en **C** après CAPN et un **surnombre de 8,30** en catégorie **A** avant CAPN.

A l'issue de ce projet, les postes et services vont se retrouver dans des situations encore plus tendues !

Les agents de tous grades subissent les conséquences de ces choix délibérés : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir leurs missions.

Le calendrier des actes de gestion mis en place par la Direction Générale est en totale inadéquation avec la vie des services et, pire, avec celles des agents.

Les élus **F.O.-DGFIP76** condamnent fermement cette année encore, des CAP nationales trop tardives qui pénalisent les collègues en attente de leur affectation. (logement, scolarité des enfants, modes de garde pour les plus petits etc...)

Cette situation est également complexe pour les services de gestion.

Pour **F.O.-DGFIP76**, le système des Résidences d'Affectation Nationale (RAN) accroît la difficulté d'obtenir une mutation et augmente les risques d'éloignement.

Le système est pervers !

En effet, une RAN peut être globalement excédentaire alors que des postes et services qui la composent sont en sous effectif...

La Direction Générale utilise comme palliatif à ce système inadapté un nombre croissant d'affectation en ALD qui ne laisse guère d'espoir de régularisation rapide de ces situations. Pour **F.O.-DGFIP**, Agent à **La** **D**isposition ne doit pas devenir **A**ffectation de **L**ongue **D**urée.

Sur les 3 projets présentés à ces CAPL, 167 agents postulent sur des postes fixes alors que 82 agents sont positionnés en ALD !! Nous n'oublierons pas les 39 agents en situation de détachement...

Aujourd'hui presque autant d'agents sont en situation de « précarité » (ALD et détachés) que d'agents sur postes fixes !!

F.O.-DGFIP76 dénonce également le développement des **postes à profil (7)**: cela constitue une inégalité de traitement entre les agents et permet ainsi de contourner encore plus un système déjà opaque.

C'est l'aveu implicite que les règles de gestion ne sont pas adaptées aux besoins réels des services et aux situations personnelles des agents.

En conclusion,

F.O.-DGFIP dénonce :

- le système de RAN inadapté à notre réseau,
- le mouvement de mutations beaucoup trop centralisé.
- la politique de l'Administration qui consiste à multiplier le nombre de personnels ALD, détachés et recrutés sur profil.

F.O.-DGFIP revendique :

- deux véritables mouvements de mutations par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste,
- le classement des demandes à l'ancienneté du fait générateur,
- le maintien au département de tous les promus de C en B,
- la diffusion du mouvement définitif au plus tard mi-juin,
- le rôle accru des CAP locales.

Enfin, **F.O.-DGFIP** exige :

- le recrutement immédiat de l'ensemble des listes complémentaires,
- le comblement à minima des emplois à hauteur des vacances,
- l'arrêt des suppressions d'emplois !

Rouen, le 13 juillet 2016